

Tarification et provisionnement en assurance dommages

COMPÉTENCES VISÉES

- **Établir** la tarification du contrat afin de définir les conditions d'acceptation du ou des risques.
- **Comprendre** les grands principes de tarification et de provisionnement des contrats d'assurance dommages.

PROGRAMME

REMARQUE : Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice financière ou scientifique.

A. PROBABILITÉS

1. Notions générales
2. Exemples de lois de probabilité
3. Lois des grands nombres
4. Exemples de lois de probabilité

B. ACTUARIAT DOMMAGES

1. Résultat de l'assureur et risque de ruine
2. Fréquence, coût des sinistres, montant cumulé de sinistres
3. Principes de tarification
4. Techniques de tarification

C. EXERCICES PRATIQUES

PUBLIC

- Chargés d'études actuarielles débutants.
- Chargés d'études produits dommages.
- Gestionnaires de contrats dommages.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de fonctionnement technique des contrats d'assurance dommages.

POINTS FORTS

Après avoir rappelé les principes probabilistes, le formateur présente les méthodes et techniques de tarification et de provisionnement à travers les différents programmes de modélisation possibles.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'actuariat, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

01B - Actuariat et études techniques

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des exercices
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation